L'Écologie pour Boulogne-Billancourt

LA LISTE DES ÉCOLOGISTES
élections municipales
15 et 22 mars 2020

europe écologie les Verts

Pour une municipalité écologiste, citoyenne et solidaire

LE PROGRAMME

Nous sommes un groupe de citoyen·ne·s boulonnais·es issu·e·s de la société civile, et impliqué·e·s dans la vie citoyenne, politique et associative locale. Notre volonté d'engagement politique pour les municipales de 2020 part de ce constat : nous bénéficions d'un environnement exceptionnel et d'une assiette fiscale parmi les plus hautes du pays, pourtant la ville reste en proie à une importante pollution de l'air, les classes moyennes et populaires n'y trouvent pas leur place, notre cadre de vie se dégrade, les rares espaces verts sont sacrifiés ...

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons agir localement de façon concrète pour améliorer notre qualité de vie, rendre la ville accueillante, vivable pour tou·te·s, résiliente et adaptée aux changements climatiques déjà en cours. Notre programme pour les municipales a été construit de façon collaborative, en allant à la rencontre des citoyen·ne·s et des commerçant·e·s, en prenant en compte les recommandations d'associations locales, et en s'inspirant d'initiatives mises en place avec succès dans d'autres villes.

Ce programme propose une approche globale et contribue à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'accord de Paris.

Avec votre soutien et votre participation, Boulogne-Billancourt peut devenir une ville respectueuse de ses habitants et de son environnement, une ville démocratique et solidaire, engagée dans la réduction de ses pollutions et la protection de la biodiversité.

Sommaire

Une ville verte et apaisée 3

Engager Boulogne-Billancourt dans la transition écologique

Une mobilité partagée 3
Une ville végétalisée et favorisant la biodiversité 5
Un espace public pacifié et réapproprié par les citoyens 6

Une ville solidaire et citoyenne 7

Accueillir, soutenir, émanciper

Un logement pour tou·te·s 7
Une ville accueillante et favorisant les échanges 8
L'écologie à l'école 9
Des activités sportives, culturelles, artistiques et associatives encouragées 9

Une ville éco-responsable 10

Consommer mieux pour préserver l'avenir

Une consommation d'énergie sobre et efficace 10
Une économie locale et responsable 11
Une diminution des déchets et du gaspillage des ressources 11
Une alimentation saine, bio, locale et une agriculture urbaine en plein essor 12
Une prise en compte du bien-être animal 14

Une municipalité exemplaire 15

Des élu·e·s qui s'engagent pour une démocratie locale, active et participative

Une démocratie active participative 15
Une municipalité transparente engagée 16

UNE MOBILITÉ PARTAGÉE

• Mettre en place des **zones piétonnes** et des zones partagées, et repenser la Grand Place, la place Marcel Sembat, la place Rhin et Danube, et le pont de Sèvres pour créer des cheminements sûrs et sereins pour tous les usagers (en collaboration avec le département).

• Créer des **voies cyclables sécurisées** sur tous les axes départementaux (en privilégiant les pistes cyclables), créer des **zones 30** avec contre-sens cyclables sur les voies communales

• Installer des **parkings à vélo** sécurisés

• Mettre en place des **cours de vélo en ville** : ateliers de remise en selle et actions ciblant le public scolaire

• Organiser des **bourses à vélo** en partenariat avec les vélocistes

• Améliorer l'amplitude, la fréquence et l'itinéraire du **réseau de transports publics** de proximité (notamment le SUBB), ainsi que leur cohérence à l'échelle intercommunale et leur interconnexion avec les autres services (RATP, Transdev...)

• Créer des **pôles intermodaux** associant covoiturage, parc à vélo, tram, métro et bus, et faire de la future gare du Pont de Sèvres un exemple en la matière

• Promouvoir le **transport fluvial** pour les marchandises et aménager une zone logistique au Port Legrand

• Affecter les recettes du stationnement payant pour la **mobilité durable**

• Créer des **zones à faibles émissions**

• Créer plusieurs **quartiers sans voiture** - ou zones piétonnes - où la circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont exceptionnelles. Un accès temporaire à la zone piétonne peut être maintenu pour les véhicules motorisés des riverain·e·s et les livreur·se·s qui disposent d'un badge pour passer les bornes automatiques (à installer).

• **Limiter le nombre de places** disponibles en centre-ville.

• Encourager le stationnement dans les **parkings souterrains** ou fermés plutôt qu'en voirie pour rééquilibrer l'occupation de l'espace public.

• Mettre en place une tarification différenciée selon la **qualité environnementale des véhicules**, réserver une partie des places « libérées » en voirie aux personnes à mobilité réduite afin d'améliorer leur accessibilité...

• Installer des bornes ou services de recharge pour les **véhicules électriques** sur les sites stratégiques.

• Reconquérir les **berges de la Seine** avec l'aménagement d'une 2 x 1 voie sur la RD.1, d'une double piste cyclable et d'une promenade végétale au bord du fleuve.

• Créer un **service intercommunal de la mobilité** pour faciliter les déplacements à destination des particuliers et des entreprises.

• Mettre en place un réseau d'aires de rencontre pour le **covoiturage.**

• Aménager la voirie publique aux **personnes handicapées ou à mobilité réduite.**

Ils l'ont fait, pourquoi pas nous ?

Nantes :
Mise en place de double sens cyclable de toutes les rues en zone 30
566 km de bandes et pistes cyclables
7 000 appuis-vélo et 2 500 places de parking
1 230 vélos en location

Strasbourg :
600 km d'itinéraires cyclables
5 030 vélos partagés
1er réseau vélo de France et 4ème vile cyclable du monde

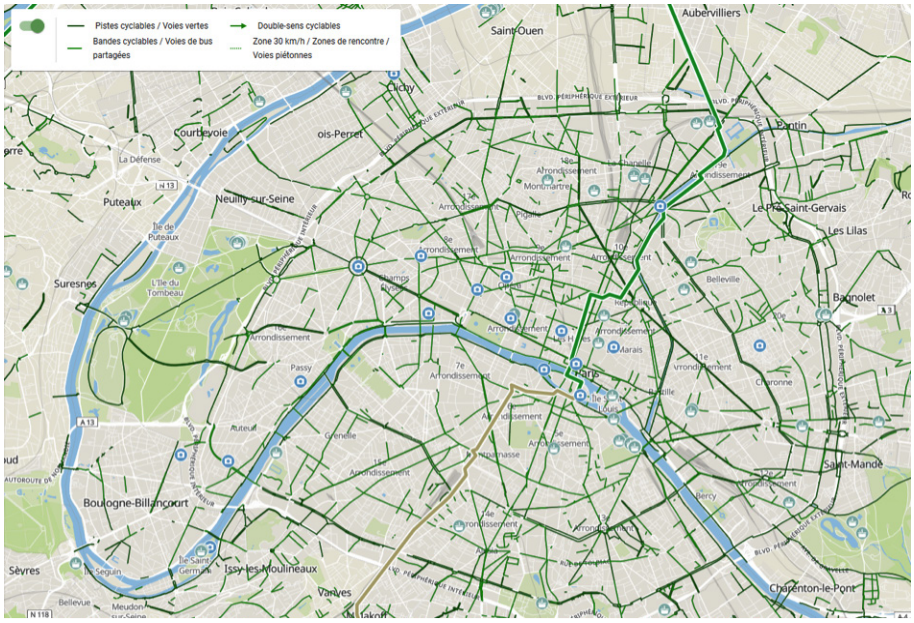

Cet extrait du site Geovélo montre le faible nombre d'aménagements cyclables à Boulogne-Billancourt, et le retard par rapport à la ville voisine de Paris.

UNE VILLE VÉGÉTALISÉE ET FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Constat

À l'heure du réchauffement et de l'adaptation aux changements climatiques, il est nécessaire de maîtriser les pics des températures dans l'espace urbain tout en évitant le recours à la climatisation électrique.
Les arbres et les couverts végétalisés sont deux instruments essentiels de cette maîtrise : les arbres consomment la chaleur et refroidissent l'air par transpiration et leur ombre contribue à limiter le réchauffement des sols. Les toits et murs végétalisés stockent la chaleur et contribuent à diminuer le réchauffement des bâtiments.

La végétalisation est d'autant plus cruciale que dans les zones urbaines très denses comme Boulogne-Billancourt, la surface d'espaces verts accessibles par habitant est déjà en dessous des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est à dire 12 m² par habitant minimum et accessibles à moins de 15 minutes à pieds.

Or, la commune de Boulogne-Billancourt – qui n'inclut pas le Bois de Boulogne – se trouve particulièrement carencée en espaces verts ouverts au public : 41,8 ha (Plan Communal de Sauvegarde de Boulogne-Billancourt) pour ses 121 249 habitants (2019) soit 3,5 m² par habitant, une superficie plus de trois fois inférieure à la norme fixée par l'OMS de 12 m² par habitant.

• **Verdir tous les espaces publics** (la rue Galliéni sera transformée en ligne verte traversant une grande partie de la ville) même les plus petits, en installant des bandes de terre sur les trottoirs, en multipliant la plantation d'arbres diversifiés et fruitiers, en instaurant des «permis de végétaliser», en créant des jardins partagés, en préservant, valorisant et re-naturant les friches.

• Préserver voire créer un maximum d'espaces verts naturels et pédagogiques sur l'**Île Seguin**.

• Mettre en place un **projet participatif** avec les riverains afin de créer un lieu pédagogique autour de la nature et de la biodiversité sur la place Bir Hakeim (à la place du projet d'un stade de 5 000 places).

• **Végétaliser les murs aveugles** (tout particulièrement orientés sud), les toits terrasse d'immeubles et les façades qui le permettent grâce à des plantes grimpantes ou des murs végétalisés.

• Inciter au verdissement des **balcons et terrasses**, mettre en place des foires de troc de plantes et de graines une fois par mois.

• Donner la priorité à une **utilisation plus économe de l'eau** : améliorer le rendement des réseaux, développer des équipements hydro-économes et aux solutions fondées sur la nature, désartificialiser les sols, installation de noue.

• Généraliser la **récupération des eaux de pluie** dans le parc bâti ancien, pour irriguer les espaces verts et créer des fontaines qui contribuent au rafraîchissement de l'air.

• Optimiser l'effet de ventilation et de rafraîchissement de la Seine en été par un **aménagement adéquat de ses rives.**

• Gérer les **parcs de façon écologique** et maintenir des friches sauvages (comme la friche du terrain des canadiens, située entre l'avenue Anatole France et le parc Rothschild) permettant de favoriser la biodiversité et de préserver des zones de reproduction des différentes espèces animales.

• Aider au retour et au maintien des **insectes pollinisateurs** dans l'espace urbain : implanter des ruches d'abeilles sauvages (qui ne piquent pas les humains), semer des espèces mellifères*.

• **Végétaliser les berges de Seine** pour restaurer des zones d'infiltration, limiter le risque d'inondation et se réapproprier un espace de vie.

* Les plantes mellifères sont les plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles.

UN ESPACE PUBLIC PACIFIÉ ET RÉAPPROPRIÉ PAR LES CITOYENS

• Libérer l'espace public de la **publicité** en supprimant progressivement les panneaux publicitaires et en développant les espaces d'affichage de libre expression favorisant la vie de quartier.

• Lancer une réflexion avec l'**intercommunalité** pour repenser la place Marcel Sembat et les axes traversants (route de la Reine, avenue du Général Leclerc et avenue Edouard Vaillant).

• Instaurer la **piétonisation** du boulevard Jean Jaurès les samedis de manière progressive, par tronçons, en commençant par un samedi par mois et en augmentant la fréquence

• Créer des **lieux de rencontres** et d'échanges (maisons de quartier, tiers-lieu, jardins partagés).

• Orienter la gestion de la propreté publique sur **la prévention et la sensibilisation**, et renforcer la police verte.

• Agir en faveur d'une **gestion publique de l'eau.**

UN LOGEMENT POUR TOU·TE·S

• Respecter la **loi sur le logement social** pour passer des 14,6% actuels aux 25 % réglementaires.

• **Rendre transparentes les procédures** d'attribution des logements sociaux.

• Faciliter l'**accès au logement social** afin de limiter le temps de trajet domicile / travail pour le personnel des services publics.

• Mettre en place une b**ourse d'échanges des logement**s avec les bailleurs sociaux et organiser la mise en relation propriétaires/étudiant·e·s.

• Remettre sur le marché des **logements vides** et transformer les bureaux vides en logements.

• Favoriser des projets d'**habitats participatifs.**

• Lutter contre l'**habitat dégradé et insalubre**, et contre les marchands de sommeil.

• **Construire de façon raisonnable et écologique** en conditionnant le permis de construire au respect de hautes exigences écologiques (bâtiments passifs ou producteurs d'énergie, vigilance sur la nature et la provenance des matériaux employés, intégration d'espaces verts).

• Mettre en place des **OFS** (Organismes Fonciers Solidaires) pour permettre aux personnes à revenu modeste d'accéder au logement.

Le saviez-vous ?

Boulogne-Billancourt fait partie des 22 communes du département déficitaires en logements sociaux au regard de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU).

Dans les Hauts-de-Seine, le prix moyen au mètre carré est passé de 2000€/m² en 1991 à 5500€ par m² en 2018.

Source : Association Un Logement Pour Tous de de Boulogne-Billancourt

UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR TOUS ET FAVORISANT LES ÉCHANGES

• Transformer l'ancienne gendarmerie désaffectée en **foyer d'accueil** d'urgence.

• Faire rénover les foyers rue Nationale et rue du Point du Jour.

• Accompagner les **mineurs isolés**, les **femmes victimes de violences conjugales**, les personnes victimes de **discriminations** en renforçant le centre communal d'action sociale de la ville et en travaillant en lien étroit avec les associations locales.

• Ouvrir des **maisons de quartier** et un tiers-lieu de sociabilisation.

• Favoriser les **échanges** entre les écoles et les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

• Renforcer les services, actions et initiatives municipaux et associatifs permettant le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.

• Mettre en place un **Système d'Échange Local** : association où les membres mettent certains biens, connaissances ou savoir-faire au service des autres. Le groupe définit une unité de mesure qui régit les échanges et permet la réciprocité.

• Rendre **accessibles** les accès à tous les bâtiments et services publics (exemple : la Poste centrale en face de la Mairie n'est pas accessible, il est possible de faire un accès discret par le côté).

• Mettre les **trottoirs** à niveau et éviter les pavés pour les personnes à mobilité réduite.

Ils l'ont fait, pourquoi pas nous ?

En 2015, Strasbourg a lancé un appel à la solidarité en faveur des réfugiés. La ville a mis en place un numéro vert et un formulaire en ligne permettant aux habitant·e·s d'adresser leurs questions, de s'informer et d'orienter leurs dons et propositions d'aide.
De nombreux dons matériels (vêtements, équipements de maison, meubles ...), des propositions d'hébergement et des propositions de participation à des actions bénévoles (interprétation, traduction, apprentissage du français, aide administrative ...) ont ainsi pu être centralisés par la ville et les associations compétentes.

Les personnes proposant leur engagement bénévole ont été invitées à des réunions d'information et mises en relation avec des associations qui œuvrent pour l'accueil et l'hébergement des migrants.

L'appel de la Ville de Strasbourg est toujours d'actualité, car des familles mais aussi des personnes isolées arrivent régulièrement, parfois par leurs propres moyens. Dans ce cas elles sont souvent très démunies et ont besoin de soutien immédiat.

L'ÉCOLOGIE À L'ÉCOLE

• Généraliser des **ateliers de sensibilisation** à la protection de l'environnement et au vivant.

• Accompagner les écoles vers le **zéro déchet – zéro gaspillage**, et organiser un concours inter-école.

• Viser un objectif de 100% de bio dans les **cantines**. Privilégier une alimentation saine, bio, locale, de saison et végétale. Nous mettrons en place une alternative végétalienne quotidienne et 2 repas végétariens par semaine.

• Multiplier les **pédibus** sur les trajets scolaires (ramassage scolaire pédestre par des parents ou des bénévoles).

• Pacifier les **zones de dépose scolaire** par la piétonisation des abords le matin et le soir.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ARTISTIQUES ET ASSOCIATIVES ENCOURAGÉES

• Préserver et mettre en valeur le **patrimoine et l'histoire industrielle** de Boulogne-Billancourt.

• Remettre en service la **maison des associations.**

• Animer les quartiers avec l'aide des associations (carnaval, fêtes de rue).

• Rouvrir le **Théâtre de l'Ouest Parisien.**

• Démocratiser la **Seine Musicale.**

• Développer les **actions de sensibilisation** à l'environnement (films-débats, conférences, forums).

• Favoriser la prescription d'une **activité sportive** sur ordonnance pour lutter contre l'obésité et le diabète, comme c'est le cas à Strasbourg depuis 2012.

UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE SOBRE ET EFFICACE

• Mettre en œuvre une **politique climat air énergie** accompagnée par l'ADEME.

• Aider à la rénovation et à l'isolation des **passoires thermiques** en lien avec Grand Paris Seine Ouest Énergie.

• Faire appel à un **fournisseur d'électricité verte** pour tous les bâtiments publics (il s'agira dans un premier temps d'aller vers la sobriété en diminuant notre consommation d'énergie).

• Adopter un plan de rénovation énergétique pour le mandat visant à réduire de 40% les consommations d'énergie en 2030 en ciblant en priorité les logements occupés par des ménages précaires et en mettant des moyens financiers pour l'accompagnement des ménages.

• Faire respecter les lois en vigueur sur la pollution lumineuse nocturne (vitrines et éclairage public).

• Réduire la **flotte de véhicules municipaux** aux seuls services techniques, supprimer les véhicules de fonction qui peuvent être remplacés par un autre mode de transport.

• Accompagner les projets d'**autoproduction énergétique** en lien avec Grand Paris Seine Ouest Énergie.

Les sources de gaz à effet de serre à Boulogne-Billancourt

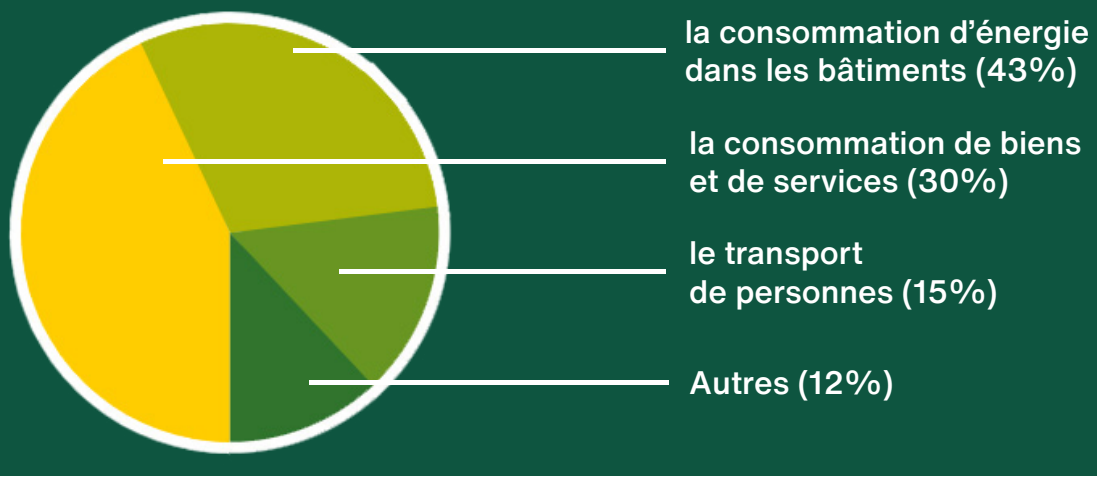

UNE ÉCONOMIE LOCALE ET RESPONSABLE

• Favoriser l'implantation et la pérennité d'entreprises, d'artisans et d'associations éco-responsables et de l'**Économie Sociale et Solidaire**, en facilitant l'accès à des locaux et en proposant des dispositifs financiers avantageux.

• Développer des espaces de télétravail et de travail partagé.

• Défendre le petit **commerce local** en lui offrant une meilleure visibilité en désigant un manager du commerce qui permettra de faire fleurir le commerce de centre ville.

• Utiliser les lieux de **marchés** municipaux pour organiser des brocantes, marchés bios, repair cafés.

• Promouvoir une **monnaie locale** alternative pour favoriser les commerces locaux.

• Créer un regroupement de petits commerces et d'**artisans** qui auraient l'exclusivité de l'utilisation de la monnaie locale.

UNE ALIMENTATION SAINE, BIO, LOCALE ET UNE AGRICULTURE URBAINE EN ESSOR

• Étendre le **bio dans les marchés** boulonnais, et mettre à disposition des locaux permettant les ventes directes telles que des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP).

• Viser un objectif de 100% de bio dans la **restauration collective**. Privilégier une alimentation saine, bio, locale, de saison et végétale. Nous mettrons en place une alternative végétalienne quotidienne et 2 repas végétariens par semaine.

• Mettre en place ou participer à un **Projet Alimentaire Territorial** (PAT) prenant en compte la résilience alimentaire et appuyant la structuration de filières paysannes, biologiques et locales, rémunératrices pour les agriculteur·rice·s.

• Mettre en place un plan de **plantation d'arbres et arbustes fruitiers**, et développer les espaces publics dédiés à l'agriculture urbaine.

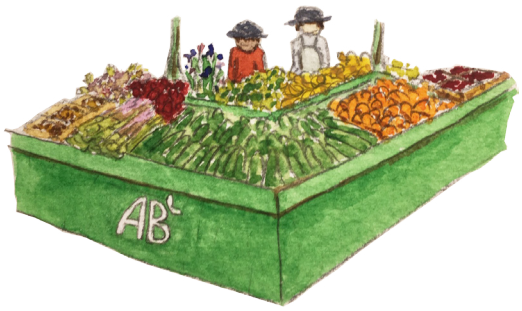

• Soutenir la création de **jardins partagés** dans les résidences et copropriétés.

• Promouvoir des **ateliers de jardinage** pédagogiques.

• Nous nous engageons à mettre en place la transition vers des **cantines sans plastique**.

UNE DIMINUTION DES DÉCHETS ET DU GASPILLAGE DES RESSOURCES

Constat

D'après le rapport 2018 du Grand Paris Seine Ouest sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, 362 kg de déchets ménagers et assimilés ont été collectés par habitant en 2018, dont 249 kg/habitant d'ordures ménagères résiduelles (OMR).

Or, d'après le guide 2019 « Territoires Zero Waste » de l'association Zero Waste France, 91 collectivités françaises parviennent à produire moins de 150 kg/habitant/an d'OMR, dont des villes de plus de 100 000 habitants (Grand Besançon, Angers Loire Métropole, Grenoble, Rennes Métropole) ! Pour y arriver, une grande majorité de ces collectivités locales ont mis en place des systèmes de tarification incitative, souvent couplés à des dispositifs de gestion séparée des biodéchets.

Le fonctionnement du service de gestion des déchets représente un coût important pour la collectivité (près de 30 millions d'euros) et pour les habitants, d'autant que les formules de révision ont tendance à augmenter les coûts de collecte et que les tonnages résiduels pris en charge ont également augmenté sur le territoire du Grand Paris Seine Ouest.

• Mettre en place la **tarification incitative** en lien avec le Grand Paris Seine Ouest (réduction de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour celles et ceux produisant moins de déchets), en impliquant la population dans l'élaboration de la grille tarifaire, en prenant en compte les spécificités des différentes catégories d'usager·ère·s, en développant des solutions pour trier ou réduire ses déchets, en renforçant l'équipe de police verte dédiée au contrôle des dépôts sauvages durant les premiers mois, en prévoyant un retour d'information aux habitant·e·s fréquent et précis (par exemple un espace en ligne pour suivre au quotidien la production de déchets et la facture correspondante).

• Élaborer un véritable **plan de gestion des déchets organiques**, en lien avec le Grand Paris Seine Ouest :
- étendre à Boulogne-Billancourt le test de la collecte des déchets alimentaires débuté en novembre 2018 sur Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette et dans 10 écoles.
- développer les **points de compostage collectif** dans les cours et les jardins publics, ainsi que dans les résidences.
- promouvoir la gestion séparée des **biodéchets** chez les commerçant·e·s et restaurateur·rice·s, en lien avec les structures existantes sur le territoire.
- appliquer le **tri à la source** des biodéchets dans les bâtiments administratifs.

• **Supprimer l'usage du plastique unique** et des emballages jetables dans les bâtiments publics et dans le cadre des occupations du domaine public (avec l'adoption d'une charte conditionnant l'attribution de subventions ou l'autorisation d'occupation du domaine public), soutenir les possibilités de réintroduction des systèmes de consigne et de mise en place de contenants consignés réutilisables standardisés pour les établissements de vente à emporter.

- Implanter une **ressourcerie/recyclerie**, et un atelier de réparation et de mutualisation d'outils.

- Aider à l'implantation et parrainer des entreprises et associations visant la **vente en vrac** et l'**économie circulaire** et les initiatives entrepreneuriales visant à préserver les ressources et à réduire les déchets.

• **S'attaquer au gaspillage alimentaire** dans les **cantines** des établissements publics comme les écoles : réalisation de pesées pour quantifier le gaspillage, temps d'activité périscolaire dédiés au thème de l'alimentation et du gaspillage alimentaire, installation de composteurs dans chaque école, mise en place de frigos en libre accès pour distribuer les restes des repas non consommés à la cantine.

• Développer des solutions pour redistribuer les **invendus alimentaires** des commerçant·e·s, en lien avec les associations et les structures existantes.

• Mise en place d'un **conseil local** ayant pour vocation de rendre les politiques et pratiques alimentaires plus durables et d'identifier les pistes d'action visant tous types d'activités (marchés, hôpitaux, commerçants, organisateur·rice·s d'évènements...).

• Renforcer le **tri à la source** par l'installation de points de collecte sur l'espace public et une meilleure information.

• Lors des **commandes publiques** de fournitures, services et travaux : raisonner avec la notion de coût du cycle de vie, mettre en place des critères environnementaux pesant dans la notation finale des candidat·e·s, tenir compte des impacts sur les ressources naturelles et des flux de déchets pouvant être générés par les achats, réaliser un audit annuel des achats publics et de leur impact "ressources".

• Promouvoir les **textiles sanitaires réutilisables** : aider les parents qui le souhaitent à utiliser des couches lavables avec un kit d'essai aux familles volontaires, sensibiliser et faire évoluer les pratiques au sein des structures d'accueil collectif, promouvoir et développer l'implantation de services de location-lavage de couches destinés aux structures de la petite enfance et aux particuliers, informer sur les protections hygiéniques menstruelles alternatives au jetable.

• Développer des **actions de sensibilisation** et de formation à la réduction des déchets : défis famille zéro déchet, ateliers dans les écoles sur la réduction et le tri des déchets, cours de couture, cuisine, bricolage à l'école, etc.

UNE PRISE EN COMPTE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Constat

La condition animale est souvent « passée à la trappe » en ville ... En général, on songe davantage aux problèmes liés à la ruralité (chasse, élevage intensif, pêche intensive, effets délétères des produits phytosanitaires sur la faune) ou localisés dans des villes hors Île-de-France (corrida).
Et pourtant nous pouvons tous aussi bien agir sur ces points ici et maintenant à Boulogne-Billancourt, voire sur d'autres que nous vous invitons à découvrir !

• Créer une **délégation «condition animale»** attribuée à un·e conseiller·ère municipal·e, avec un budget et un service dédiés. La «condition animale» deviendra une thématique municipale à part entière avec un service pour coordonner les politiques municipales ayant un impact sur les animaux de compagnie ou sauvages.

• Créer une **clause « bien-être animal »** dans les **marchés publics**. Le respect des animaux doit être et sera une condition à tout financement apporté par les municipalités. La municipalité aura un rôle dans l'abandon d'un modèle qui exploite les animaux et pourra impulser des pratiques nouvelles comme sur la vigilance des chiens lorsque la mairie signe des contrats avec les sociétés de gardiennage ou l'achat de détergeants non testés sur les animaux.

• Mettre en place un **programme de stérilisation** « chats libres » et sensibiliser les habitant·e·s à la stérilisation et à l'abandon des chats domestiques. La gestion de la stérilisation des chats abandonnés et errants sera confiée à une association compétente subventionnée.

• Faire respecter les **droits des animaux** sur le territoire communal avec une police municipale sensibilisée à la maltraitance animale et au trafic d'espèces protégées afin qu'ils les signalent ultérieurement à la police nationale.

• Créer un **refuge intercommunal** pour animaux abandonnés ou maltraités.

• Favoriser l'**accès aux soins** vétérinaires pour les personnes précaires, chômeuses ou âgées.

• Créer une **école du chien en ville** (cours de comportement).

Des élu·e·s qui s'engagent pour une démocratie locale, active et participative

UNE DÉMOCRATIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE

Constat

Les décisions sont actuellement prises de façon unilatérale et certaines, notamment financières sur les créations urbaines, obscures dans la mesure où elles sont du domaine du territoire mais en fait gérées par le premier adjoint au maire de Boulogne-Billancourt.
Pour que notre gestion soit transparente nous avons adhéré à l'association Anticor, contre la corruption, et à l'association Transparence des comptes publics, qui garantiront nos procédures.
Boulogne-Billancourt connaît la croissance du nombre de listes citoyen·ne·s qui s'engagent, montrant l'intérêt des citoyen·ne·s pour la vie de leur commune. Il faut que cela perdure pendant le mandat, notamment par le renouveau du rôle des conseils de quartier.

- Mettre en place un budget participatif pour des projets proposés et votés par les citoyen·ne·s.

- Transformer les conseils de quartiers pour leur donner une représentativité (membres élus), un pouvoir (enveloppe budgétaire) et un droit effectif de proposition.

- Rééquilibrer les droits de la majorité et de l'opposition dans le conseil municipal.

- Transformer le BBI en magazine participatif et indépendant.

- Mettre à disposition des espaces de réunion pour les syndicats et les associations.

- Impliquer les habitant·e·s dans la vie de la ville via des ateliers participatifs.

- Organiser une large concertation et des débats avec les boulonnaises et boulonnais en amont de tout projet structurant pour la ville ou l'intercommunalité.

D'autres l'ont fait

Ces propositions sont loin d'être utopiques, elles existent déjà dans des villes des Hauts de Seine où les maires laissent plus de place et de moyens d'expression à leurs habitant·e·s : le tirage au sort, l'autonomie et le budget participatif de conseils de quartier, ainsi que l'existence dans la mairie d'un référent technique les aidant au plan financier, juridique et technique, se retrouvent à Bourg-la-Reine, Antony, Rueil Malmaison, Nanterre et Gennevilliers.

UNE DÉMOCRATIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE

• S'assurer de rendre publics, transparents et facilement accessibles les **comptes publics** et autres documents à mettre à disposition du public (appels d'offres, critères de choix des prestataires, rapports annuels réglementaires...).

• Financer les **projets de la commune** prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthique.

• Filmer et retransmettre en direct les **conseils municipaux.**

• Évaluer et rendre publics les résultats des **politiques municipales.**

• Publier la **déclaration de patrimoine du maire** et les déclarations d'intérêts pour tous les membres du conseil municipal.

• Mettre en place une expérimentation de **comptabilité environnementale** pour évaluer la résilience de l'action municipale.

• Appliquer un schéma exemplaire de promotion des **achats publics socialement et écologiquement responsables.**

Qu'est-ce que la comptabilité environnementale ?

La comptabilité est une science qui peut paraître rébarbative et peu intéressante, c'est dommage. Car elle a un objectif précis, celle de surveiller la durabilité des activités.
La comptabilité suit l'usage qui est fait des capitaux investis dans une activité.

Si la comptabilité classique exerce sa vigilance uniquement sur le capital financier, elle ne s'intéresse pas à deux autres ressources ou capitaux qu'il est pourtant particulièrement important de surveiller : le **capital environnemental** et le **capital humain**.

Dès lors toutes les activités, tous les projets peuvent se faire en épuisant ces deux autres ressources qui incluent, l'air, l'eau, la santé et le bien-être des personnes... et en détruisant les écosystèmes. Tous les acteurs économiques qui ne se soumettent pas volontairement à une vigilance étroite de ces deux autres capitaux, continuent d'épuiser les ressources de la planète et les humains. Il est nécessaire de mettre en place un outil de vigilance plus global et qui touche tout le monde.

C'est précisément le but de la comptabilité environnementale : élargir le cadre d'action de la comptabilité et de ses standards de gestion au capital environnemental et humain pour assurer qu'ils sont utilisés de façon durable.

Introduire la comptabilité environnementale dans la comptabilité municipale c'est donc s'engager dans une plus grande durabilité de l'activité municipale, apporter une garantie aux habitants que l'on va au minimum arrêter la destruction du capital environnemental et humain, et au contraire tenter de le faire croître et fructifier.

L'Écologie pour Boulogne-Billancourt

Pour une municipalité écologiste, citoyenne et solidaire

www.ecologieboulognebillancourt.fr

eelvbb@pm.me

@ecologiepourbb

europe écologie les Verts